

Par arrêté du 28 novembre 1972, les dispositions de l'arrêté du 18 mai 1972, sont modifiées ainsi qu'il suit : « M. Mohamed Larek est titularisé et reclassé au 3ème échelon du corps des administrateurs et conserve, au 31 décembre 1970, un reliquat d'ancienneté de 10 mois ».

Par arrêté du 28 novembre 1972, M. Lakhdar Bouraba est nommé en qualité d'administrateur stagiaire, indice 295 et affecté au ministère du travail et des affaires sociales.

Ledit arrêté prendra effet à compter de la date d'installation de l'intéressé dans ses fonctions.

Par arrêté du 28 novembre 1972, M. Abdelkader Baraka, administrateur civil, est intégré et titularisé dans le corps des administrateurs.

Par arrêté du 28 novembre 1972, M. Abdelkrim Bennacef est nommé en qualité d'administrateur stagiaire, indice 295 et affecté au ministère des travaux publics et de la construction.

Ledit arrêté prendra effet à compter de la date d'installation de l'intéressé dans ses fonctions.

Par arrêté du 29 novembre 1972, M. Abdelhafid Amokrane est intégré dans le corps des administrateurs en qualité de stagiaire, indice 295, à compter du 1^{er} septembre 1965 et affecté au ministère des anciens moudjahidine.

Par arrêté du 29 novembre 1972, M. Abdelmadjid Tebboune est titularisé dans le corps des administrateurs et range au 1^{er} échelon, indice 320, à compter du 1^{er} septembre 1970.

Par arrêté du 5 décembre 1972, M. Redouane Rabhi est nommé en qualité d'administrateur stagiaire, indice 295, et affecté au ministère des postes et télécommunications.

Ledit arrêté prendra effet à compter de la date d'installation de l'intéressé dans ses fonctions.

Par arrêté du 5 décembre 1972, M. Mokhtar Hamdadou, administrateur placé en position de service national, est réintégré dans ses fonctions, à compter du 15 septembre 1972.

Par arrêté du 5 décembre 1972, M. Belkacem Messaoudi est nommé en qualité d'administrateur stagiaire, indice 295, et affecté au ministère des postes et télécommunications.

Ledit arrêté prendra effet à compter de la date d'installation de l'intéressé dans ses fonctions.

Arrêté du 5 décembre 1972 portant proclamation des résultats des concours et examens professionnels de recrutement d'attachés, de secrétaires et d'agents d'administration.

Par arrêté du 5 décembre 1972, les candidats dont les noms suivent, sont déclarés admis aux concours et examens professionnels de recrutement d'attachés, de secrétaires et d'agents d'administration :

Concours de recrutement d'attachés d'administration :

Tahar Bousseliou	Kada Hezil
Abdelhamid Bounah	Ahmed Kacem
Mohamed Beskra	Amar Lassani
Khedidja Benachenhou	Belkacem Tr
Ali Berhouma	Belkacem Trad
Mohamed Farès	

Examen professionnel de recrutement d'attachés d'administration :

Amar Aliouane	Hocine Hadeif
El Hocine Akachat	Djillali Hadj Sadok

Ab-del-Hocine Amiar	Mohamed Laid Hamidoud
Achour Araou	Mohamed Ali Haoued Nouissa
Lakhdar Bouzidi	Ali Idder
El Hadi Bachari	Belaid Khatir
Brahim Bazia	Mahmoud Kassouri
Mahieddine Begriche	Saad Kamouche
Ali Benterkia	Remili Khalfaoui
Slimane Boudjellab	Mohamed Khouadja
Ahmed Boukarta	Mohamed Kebir
Ghaoui Bouali	Laabed Loucif
Abdelkader Ould Bouziane	Mohamed Ladmia
Fatima Boudani	Abdelaziz Lahmer
Abdelkader Ould Missoum Bouziane	Mohamed Lala
Abdelmadjid Benabdelhafid	Mouloud Mouhi
Rachid Benzehra	Abdelhamid Mezreb
Chaabane Boudjendia	Rachid Meradi
Mohamed Benlaribi	Mohamed Maariche
Abdelkader Chakrane	Benattou Mahi
Amar Cheraïti	Ahmed Mokrani
Hamoud Daoud	Abdelkader Maaza
Rabah Djebara	Yayeb Sellaoui
Rabah Debahi	Dahou Sellem
Abdelmadjid Djefal	Abdelhamid Sidouni
Mohamed Djeddidi	Mohamed Tittafi
Rabah Guerroudj	Mouloud Zegaoui
	Boumediene Zerrouki

Concours de recrutement de secrétaires d'administration.

Mohamed Berras	Embarek Guezouli
Fatoua Derrouiche	Amar Zouaoui

Examen professionnel de recrutement de secrétaires d'administration :

Ahcène Arouche	Abdelkader Dema
Ramdane Abdoun	Bachir Fekhar
Aïssa Amoura	Miloud Fellah
Abdallah Aïssaoui	Abdelkader Fekroun
Abdelkrim Aouadi	Amar Ghouaboula
Hadj Aoufi	Bahri Guemaz
Kaddour Abène	Djelloul Guessoum
Abdullah Abdelkhaled	Mostefa Hamatchi
Habib Arbouche	Omar Hadjadj
Ahmed Abdelmalek	Khaled Haddou
Mohamed Aouam	Bachir Hamdi
Mabrouk Atouani	Boulouar Hamadi
Abdelkrim Abdelhak	Mohamed Idder
Mohamed Benachour	Mohamed Hafiane Idder
Mohamed Benghora	Laredj Kadi
Mihoub Belhani	M'Hamed Khaldi
Rabah Bendib	Abed Khlifi
Mohamed Lamine Benhadda	Hocine Lebid
Amar Benmaïche	Saïd Lemouchi
Youssef Benabdelkader	Abdelhamid Louaar
Mohamed Ouali Barbache	Maamar Laroui
Lila Bouaricha	Mustapha Mechebkek
Mokhtar Bouhafs	Saadi Mekhaldi
Ali Bougherara	Amar Mekideche
Slimane Bousafsaf	Kouider Maroc
Abdelkader Benfatma	Sabih Meghidir
Belkacem Benderbouze	Abderrahmane Merdas